



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 09 FEVRIER 2016

DELIBERATION N° 9

Nombre de
membres en
exercice : 29
Présents : 22
Votants : 28

Pour : 28
Contre : /
Abstentions : /

L'an deux mil seize, le neuf février à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la Commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis GONZALEZ.

Date de convocation : 3 février 2016

Membres présents : F.GONZALEZ, MA THEBAUD, M.EVENE, G. LASSABE, MJ ROQUES, P.ACEDO, C.ORDONNES, A.VALOT, N.DAUGA, D.ARMENGAUD, JM BAGNERES-PEDEBOSCO, G.MOSCHETTI, J.DOS-SANTOS, G.ELGART, I.OXOBY-PAGNAN, M. LORDON, C. DUFOUR, MJ ESPIAUBE, JP CRESPO, P.FAVRAUD, C.MARTIN, F.DUPLASSO,

Membres excusés ayant donné procuration : A.LECHEVALLIER (pouvoir à JM BAGNERES-PEDEBOSCO), UA DEL PRADO (procuration à G.MOSCHETTI), L.DARRIBEROUGE (pouvoir à F.GONZALEZ), JD.BONNOME (pouvoir à MA THEBAUD), S.PUYO (pouvoir à C.DUFOUR), J.DUBOURDIEU (pouvoir à JP CRESPO),

Excusée : M.DUBROCA

Secrétaire de séance : G.ELGART

Monsieur Patrick ACEDO, Adjoint, explique que la Commune envisage de réaliser, durant l'été 2016, divers travaux de réhabilitation au sein de l'école primaire Jean Abbadie dont une partie des locaux est mise à disposition du centre de loisirs. L'intervention envisagée, estimée à 322 966 € HT (387 560 € TTC) porte principalement sur des travaux de :

- . remise en état des façades suite à infiltrations,
- . protection solaire et de rafraîchissement suite à l'audit énergétique,
- . mise en accessibilité suite à l'adoption de l'ADAP,
- . divers travaux de mise en sécurité (protection des poteaux de la cour et remplacement de vitrages endommagés).

Il est précisé que les travaux de remise en état des façades étant indemnisés pour 90 000 € suite à une procédure judiciaire qui est en train de se solder par la conclusion d'un protocole transactionnel, le coût du projet à financer s'élève à 232 966 € HT.

*Certifié exécutoire
compte tenu du dépôt
à la Sous Préfecture
de Bayonne
le
et de la publication
le*

**Objet : Travaux
école Jean
Abbadie -
demande de
financement au
titre de la DETR
(Etat) et du
Contrat de
Territoire
(Département)**

Pour ce faire, il est proposé au Conseil Municipal de solliciter un accompagnement financier auprès de l'Etat au titre de la DETR et au Département dans le cadre d'un avenant à conclure au Contrat de Territoire.

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver les travaux de réhabilitation de l'école Jean Abbadie d'un coût total de 322 966 € HT et de solliciter des financements au taux maximum au titre de la DETR (35 %) et du Département (20 %) pour un coût à financer de 232 966 € HT.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé,
Après en avoir délibéré,

Approuve les travaux de réhabilitation de l'école Jean Abbadie décrits ci-dessus pour un coût total de 322 966 € HT,

Sollicite un accompagnement financier au taux maximum auprès de l'Etat (35 %) au titre de la DETR et du Département (20 %) dans le cadre du Contrat de Territoire pour un montant à financer de 232 966 € HT.

Pour extrait certifié conforme

Boucau, le 10 février 2016

Le Maire,

Francis GONZALEZ



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 11/02/2016

- Par transmission au Contrôle de Légalité le 11/02/2016